

# Compte-rendu du CTPD du 11 avril



## EMPLOI :

Toulouse,  
le 18 avril 2011

Le CTPD du 11 avril portait sur la création du SIP de Muret, la campagne IR et les organigrammes fonctionnels.

Sur ces sujets et les autres, la CGT FINANCES PUBLIQUES 31 avait nommé plusieurs experts pour faire entendre la voix et les revendications des services.

Abrtée, derrière les remparts des réformes, la Direction n'aura délivré que peu de réponses positives aux demandes qui lui ont été exprimées.

NATURE	NBRE
<b>Filière fiscale</b>	
Mystère des emplois évaporés en 2010 (C et B) : filière fiscale	- 15
Contentieux ouvert sur les suppressions programmés en 2011 (C)	- 8
Déficit reconnu par la DG suite au projet de mouvement de mutation (C)	- 4
<b>TOTAL FILIERE FISCALE</b>	<b>- 27</b>
<b>Filière Gestion publique</b>	
Emplois non pourvus (C /B)	- 28
Contentieux ouvert sur les suppressions programmés en 2011 (C/B)	- 7
Centre des pensions	- 5
Audit national TTA-CAS	- 6
<b>TOTAL FILIERE PUBLIQUE</b>	<b>- 46</b>
<b>SOUS TOTAL GENERAL</b>	<b>- 73</b>
Lauréats concours C (filrière gestion publique)	+ 20
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>- 53</b>

La CGT Finances Publiques 31 est intervenue pour exiger la tenue d'un CTP Spécial Emploi pour travailler à la mise en place d'un plan de résorption des déficits d'emplois subis sur le Département. Le DRFIP s'y est déclaré défavorable.

Jeudi dernier, selon les informations transmises par la Direction, vingt lauréats du concours C, viendraient comblés au 1<sup>er</sup> août, une partie des emplois vacants de la filière gestion publique. La CAP d'affectation se réunira le 26 mai. Des recrutements d'emplois Handicap sont en cours.

**Il s'agit d'un premier acquis à mettre à l'actif de la mobilisation dans laquelle la CGT a décidé d'engager toutes ses forces. Ensemble, poursuivons la mobilisation !**

Suite à l'absorption du centre des pensions de Nice par celui de Toulouse, l'étude menée par la Centrale avait chiffré à 15, le nombre des emplois à transférer pour gérer les charges de travail supplémentaires. **Dans l'ORE (outil de répartition des emplois), nous sommes finalement passés de 15 à 10, soit une perte de 5 emplois. M Le Floc'h entend faire des efforts pour placer le curseur à 13.** Pour information, le Centre des Pensions de Nice comptabilisait 23 emplois à l'ORE.

**Un audit national conduit sur le CAS avait conclu à la nécessité de doter cette structure nationale de 6 emplois supplémentaires (hors enveloppe Haute-Garonne).** Curieusement, la Direction reste étrangement muette sur le sujet. Les 15 emplois de Toulouse Amendes n'ont jamais été affectés dans la structure.

# Accueil

***A l'heure où la DGFJP vante, par spot publicitaire, les vertus du GFU, le dégraissage se poursuit dans les services d'accueil avec, en Haute-Garonne, la suppression de 3 emplois (Cité, Mirail, Rangueil). Même tarif pour le réseau de proximité dans lequel on continue de réduire les moyens de manière drastique tout en demandant toujours plus.***

## **Extraits de la liminaire : (Inutile de dire que la Direction formule une toute autre analyse !)**

«qu'il s'agisse de l'accueil physique, téléphonique ou bien du traitement en back-office, **c'est la flexibilité généralisée que l'on cherche à instaurer pour intensifier encore plus l'exécution des tâches quitte à développer la souffrance au travail.**»... « **Cela se traduit par des refus de congés de plus en plus récurrents et des tentatives de remise en cause des droits et garanties collectives des collègues** »... « **Alors qu'on nous assure vouloir respecter la séparation des métiers, sur le plan pratique, on demande aux agents d'accueil de renseigner, en dépit du manque de formation, indistinctement sur des questions d'assiette ou de recouvrement.** »... « **Tout cela pour ne surtout pas contrarier le processus de casse des emplois.** »... « **L'outil GAIA du Guichet Fiscal Unifié avec ses nombreux « bugs » et ses lourdeurs n'est pas (c'est le moins que l'on puisse dire) une aide utile dans la période, alors que les files d'attente s'allongent aux guichets.** »...

Faisant suite à notre intervention relative aux audits effectués sur l'accueil dans les SIP mais aussi sur l'application GESPRO, la Direction nous a informé qu'ils étaient en cours de finalisation et que leurs conclusions seront présentées aux organisations syndicales au plus tard début Juin.



## **CAMPAGNE IR :**

### **1. Les permanences**

**Sur la base des remontées effectuées par les chefs de postes, 12 permanences** seront effectuées par les agent(e)s des impôts dans les trésoreries. Sont concernées Revel, Villefranche de Lauragais, Nailloux, Castanet, Blagnac, Grenade, Salies du Salat, Cazères, Boulogne sur Gesse, Carbonne, Auterive et l'Isle en Dodon.

Relayant une demande des collègues de Fronton, la CGT Finances Publiques a demandé que cette trésorerie soit rajoutée au dispositif.

La Direction n'a apporté aucune objection à cette requête et prendra contact avec le chef de poste.

Le détail des permanences, assurées en mairie, va nous être communiqué.

Depuis plusieurs années, la CGT se bat pour que les collègues des trésoreries effectuant des permanences en mairie, durant la campagne IR, bénéficient du versement de l'indemnité communale et remboursés de leurs frais de missions. Cette année encore, nous avons remis le couvert.

**Réponse de la Direction :  
OUI, SUR TOUTE LA LIGNE !!!**

Les responsables de service des deux filières vont être saisis par le service RH, au sujet des procédures à observer pour la prise en compte des frais de mission (voir les obligations dans AGORA) et les modalités précises de versement des indemnités communales en faveur des agent(e)s concerné(e)s.

## 2. Les renforts

Devenu comme une rengaine ineffable, « made in Haute-Garonne », des équipes de renfort sont prévues pour participer à l'animation de la campagne IR.

Pour l'accueil physique, il s'agit de collègues venant des ICE, des services de Direction (DAJ, CF, Division des professionnels et Division des Particuliers), des FI, des brigades FI, des inspecteurs élèves (19) mais aussi d'étudiants (16) de l'Université des Sciences Sociales incorporés dans le cadre d'un stage de validation de leur diplôme.

Le traitement des courriels (dispositif SCOUP) sera effectué par les brigades de vérification au cours du mois de Mai. En Avril et Juin les agent(e)s des services de Direction en seront chargés.



**Le total global des renforts s'élève à 74 agent(e)s :**

<b>CITE</b>	<b>24</b>	<b>MIRAIL</b>	<b>16</b>
<b>COLOMIERS</b>	<b>5</b>	<b>MURET</b>	<b>5</b>
<b>RANGUEIL</b>	<b>9</b>	<b>BALMA</b>	<b>12</b>
<b>SCOUP</b>	<b>18</b>	<b>ST-GAUDENS</b>	<b>3</b>

**L'affectation des renforts aurait été procédée en fonction des volumétries de charges et par prise en compte des choix géographique exprimés par les participant(e)s.**

**Le DRFIP s'est déclaré prêt à ouvrir la discussion sur le calibrage des effectifs intervenant en renfort et sur l'organisation pratique de la prochaine campagne IR.**



**Pour la CGT Finances Publiques 31, le seul moyen de refermer la boîte de pandore est de poursuivre la bataille sur les emplois.**

**L'autre solution est de prier CHIVA pour lui demander de doter les agent(e)s du don d'ubiquité.**

## **Création du SIP de MURET :**

### 1. Les travaux

Durant la campagne IR, la réception du public serait effectuée dans le hall d'accueil situé à la zone adjacente du chantier. **Les agent(e)s du CDI de Muret soutenus par leurs collègues du SIE ont rédigé une pétition pour signifier au DRFIP qu'ils exigeaient la suspension des travaux pour cette période.**

Droit dans ses bottes et surtout soucieux de ne pas menacer le calendrier de mise en place du SIP, **le DRFIP a opposé un veto catégorique sans avoir étudié la moindre solution alternative.**

Cette décision intervient sans même que l'Inspecteur Hygiène et Sécurité n'ait rendu un avis sur le nouveau plan de prévention et sans même que la réunion, prévue en sa présence avec les personnels et les organisations syndicales, n'ait eu lieu. **Pour la CGT Finances Publiques, le dossier n'est pas clos !**

## **La CGT a voté contre !**

### 2. Les emplois

**Le projet de mouvement de mutation pour la catégorie C se caractérise par un déficit de 4 agent(e)s sur le CDI (une arrivée enregistrée contre un départ, 3 passages en liste d'aptitude et un détachement sur la sellette).**

**La Direction nous promet de rétablir la situation. Une vigilance est cependant à exercer en raison du basculement de la gestion de 7 communes.**

**Gageons que cela ne serve pas d'alibi pour revoir le dimensionnement des équipes d'accueil ou du back-office d'autant que la partie du Muretain connaît une forte croissance démographique.**

## ***Ce n'est pas mais cela pourrait !***

### **Organigramme Fonctionnel :**

Dans plusieurs des services préfigurateurs, les agent(e)s ont exprimé leur rejet des OF redoutant que cet instrument ne serve à établir :

- Une classification de la cotation des différents services en vue de la mise en place de la PFR
- La délivrance de sanctions individuelles, dès lors qu'une des tâches figurant dans l'OF afficherait des indicateurs défailants.
- Des incidences financières sur le bulletin de paie et une remise en cause des déroulements de carrière.

Sur cette base, la CGT a donc interpellé le DRFIP pour savoir, si l'utilité des organigrammes fonctionnels n'avait d'autre vocation que de répondre à la demande de la cour des comptes sur la certification des comptes de l'Etat et « la maîtrise et (ou des) risques ».

Les réponses qui nous ont été apportées demeurent des plus sibyllines. On nous assure que ces OF n'ont pas pour vocation de rationaliser les suppressions d'emplois et d'accompagner dans un futur proche, la rémunération au mérite tout en nous informant que cela pourrait être envisageable. Au final, nous avons été renvoyés vers la Centrale qui détiendrait la clé de cette équation.



### **POINTS DIVERS**

#### **Mirail/Basso-Cambo**

Nous apprécions positivement le changement de ton par rapport au précédent CTP et la prise en compte de revendications formulées notamment par les collègues de SIE sur le financement d'installations réclamées (placards intégrés...).

Notre intervention a sans aucun doute porté ses fruits puisque la Direction est revenu au discours initial de la Centrale stipulant que dans le cadre de la réalisation de l'Hôtel des Finances : « l'argent n'était pas un problème ».

**Un nouveau point d'étape, avec les agent(e)s et les représentants du personnel, sera fait dans la première quinzaine de juin.**

**Sans succès, nous avons demandé à avoir accès aux conclusions de l'étude ergonomique menée auprès des collègues des deux filières.**

#### **Saint-Gaudens**

Les problèmes soulevés notamment ceux du SIE (aménagement du guichet, signalétique, espace d'attente, confidentialité, vitres fissurées...) sont bien pris en compte. Il ne manque que le concret !



#### **Départ de M FERALLI :**

**M Le Floc'h nous a officiellement annoncé le départ de M FERALLI, Directeur en charge du pôle TRANSVERSE, qui serait remplacé le 15 mai, par M POGGIOLI, actuellement Responsable de la Politique Immobilière de l'Etat au niveau de la DRFIP.**